



BULLETIN D'INFORMATION SYNDICALES N°2

Octobre/Novembre 2011

EQUIPES DE LIGNE QUAND TRANSILIEN MET EN PRATIQUE LE SERVICE LOW COST CONTENU DANS LA VO 0728.

En 2005, suite à la mobilisation des cheminots contre la VO 0598, la direction avait constitué des groupes de travail avec les organisations syndicales dans le but de négocier un nouveau référentiel relatif à l'organisation et aux missions des agents commerciaux en Ile de France.

Le texte issu de ces discussions a été repris sous le terme de VO 0728 et s'applique depuis lors à tous les agents commerciaux exerçant leurs missions sur le périmètre de Transilien.

Dès connaissance du contenu de ce référentiel, à **Force Ouvrière nous avons alerté les cheminots sur les dangers qu'il contenait en matière de dégradation des conditions de travail, de développement de la polyvalence et de destruction du service offert aux usagers.**

Malheureusement pour les cheminots, **tous n'ont pas eu la même prudence** et n'ont pas hésité à saluer comme une victoire la parution de cette VO 0728.

Pour rafraîchir les mémoires, voici par exemple ce qu'affirmait à l'époque le syndicat majoritaire dans l'Entreprise :

« Ce résultat est à mettre au crédit de la mobilisation des cheminots et même si le référentiel VO 728 reste un texte émanant de la direction pour servir sa stratégie, la CGT a réussi à faire intégrer un contenu plus conforme aux attentes des usagers et aux revendications des cheminots... »

Ou encore :

« Le référentiel VO 728 doit servir de base minimale pour définir les nouvelles organisations de travail dans les gares d'Ile de France ».

Aujourd'hui les conséquences de ce texte sautent aux yeux de tous, cheminots comme usagers.

En application du principe purement comptable d'adapter l'organisation des gares d'après la classification arrêtée selon leurs nombre d'entrants, tel que défini dans la VO 0728, **les suppressions de postes et les fermetures de gares se sont enchaînées ces dernières années.**

Ces réorganisations ont eu pour effet de détériorer les conditions de travail des agents en les soumettant à des reclassements incessants et en leur imposant une polyvalence de plus en plus accrue mais elles se sont faites également au préjudice des usagers qui ont vu le service en gare devenir de plus en plus minimaliste.



Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots

61, rue de la Chapelle — 75018 PARIS
Tél. : 01 55 26 94 00 — Fax : 01 55 26 94 01 — E-Mail : federation@fo-cheminots.com

www.fo-cheminots.com

Cependant, liée par ses engagements auprès du STIF, notamment en termes de visibilité des agents d'accueil et de maintenance des installations dans les gares, la direction Transilien pour pallier à ses propres destructions avait imaginé, dès la rédaction du référentiel VO 0728, la solution qui était censée remédier à cette politique du pire.

Voici que ce qui est écrit dans la VO 07728 et que certains ont applaudi des deux mains au moment de sa parution :

« L'équipe mobile de ligne, en cours d'expérimentation, a pour vocation d'assurer de manière adaptée les missions du service commercial Transilien dans les PANG et dans les gares où la présence de personnel sédentaire n'est pas continue. Elle peut également, à certaines heures ou dans certaines circonstances (situation dégradée, incident ...), venir renforcer l'organisation en place. »

La Direction Transilien a déjà mis en place à certains endroits de l'Île de France ce service d'accueil « low cost » constitué d'agents ambulants en lieu et place des postes supprimés dans les gares quand ce n'est pas pour pallier tout simplement à la transformation des gares en points d'arrêt (PANG).

C'est déjà le cas sur la ligne D Sud et la ligne N et sans vergogne, la Direction continue son travail de sape.

Ainsi, la Direction de l'ELT de Paris Est a annoncé son intention de mettre en place de telles équipes mobiles à partir du 1^{er} trimestre 2012, constituées de deux agents issus des gares avec un véhicule de service qui s'occuperaient de l'accueil et des automates. Ces agents auraient également des missions dans les trains (en tenue) avec par exemple l'accompagnement de groupe d'enfants ou la distribution de tracts et porteraient assistance lors d'une panne de train.

Cette mise en place se soldant par 90 postes impactés, une mobilité imposée à tous, des pertes d'EVS et des réorganisations d'UA.

Les agents de l'ELT Paris Est, soutenus par les militants Force Ouvrière, rejettent à juste titre ce projet, qui s'il se mettait en place, serait synonyme de remise en cause du service offert aux usagers et de leur sécurité.

Sans parler des agents eux-mêmes qui devraient se déplacer de gares en gares, ou plutôt de PANG en PANG, en véhicule de service ou bien en train au mépris de leur sécurité.

Aujourd'hui, il n'y a plus grand monde pour dénoncer les méfaits de la VO 0728.

Pourtant ce déploiement d'équipes de ligne, en lieu et place de postes d'agents pérennes dans les gares, prouvent que la Direction continue de s'appuyer sur ce texte pour détruire toujours plus le service public.

A Force Ouvrière nous disons :

**NON AU PROJET DEVASTATEUR DES EQUIPES MOBILES
OUI A LA REMISE EN PLACE DES POSTES SUPPRIMES
OUI A LA REOUVERTURE DES GARES FERMEES**